

BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTIONS

Montant Net Vendeur	Honoraires TTC
Moins de 30 000 €	Forfait de 3 500 € appliqués
De 30 001 € à 40 000 €	Forfait de 4 000 € appliqués
De 40 001 € à 75 000 €	9 % Montant maximum : 6 750 €
De 75 001 € à 100 000 €	8 % Montant maximum : 8 000 €
De 100 001 € à 130 000 €	6.50 % Montant maximum : 8 450 €
De 130 001 € à 160 000 €	6 % Montant maximum : 9 600 €
De 160 001 € à 230 000 €	5.50 % Montant maximum : 12 650 €
Au-delà de 230 001 €	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire

ESTIMATION / AVIS DE VALEUR

- Remise d'un rapport complet en 2 exemplaires : 150 € HT (180 € TTC)

SYNDIC

Gestion courante : sur devis après étude de la copropriété (forfait annuel)
Pré état daté : 100 € HT (120 € TTC) à la charge du vendeur
Etat daté ou modification de l'état daté : 80 € HT (96 € TTC) à la charge du vendeur

LOCATIONS

Usage habitation, mixte ou professionnel, vide ou meublé
Pourcentage appliqué sur le montant du loyer mensuel net de charges
Honoraires de gestion : 8.34 % HT (10 % TTC) à la charge du propriétaire
Honoraires de location (visites, dossier, rédaction du bail, état des lieux) : 54.16 % HT (65 % TTC) à la charge du propriétaire et du locataire
Avis de valeur locatif : 80 € T.T.C.

MODE DE PAIEMENT

Paiement accepté : chèque, virement ou espèces

TVA en vigueur : 20 %

SOLOGEC : Société Lozérienne de Gestion et de Crédit

S.A.S. au capital de 10 000 Euros / R.C.S 310.667.654 / S.I.R.E.T. 310.667.654.00.100 / A.P.E. 6832A / N° TVA intracommunautaire : FR08310667654
Carte Professionnelle : N° CPI 4801 2016 000 007 117 délivrée par la CCI MENDE / Caisse de garantie : CEGC, 59 Avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS